



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72
Case postale 556 Fax 032 889 69 73
CH-2002 Neuchâtel cijp@ne.ch
www.cijp.ch

Commission langues et échanges (COLANG)

Délégation suisse à la langue française (DLF) Rapport d'activité 2021

Fonctionnement

Pour rappel, la DLF est maintenant rattachée à la **Commission langues et échanges (COLANG)** de la CIIP. Cette commission COLANG est destinée à fonctionner 'en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignants et de la promotion de la lecture et goût de lire en milieu scolaire'.

Séances

Une seule séance plénière de la COLANG a eu lieu en 2021, le 22 septembre, à Lausanne (avec possibilité de participer à distance).

Personnel

Le taux total d'activité du personnel rémunéré permanent est inchangé par rapport à 2020 : une collaboratrice scientifique à 50 % pour la DLF (Virginie Conti), et une secrétaire à 10 % pour la DLF et la SLFF (Nathalie Nazzari).

Activités

1. Orthographe et rédaction inclusive, nouveaux moyens d'enseignement de français

Pour rappel, dans le cadre de l'élaboration de nouveaux moyens d'enseignement romands de français pour la scolarité obligatoire sous l'égide de la CIIP, la COLANG a été invitée à produire des documents de cadrage destinés aux responsables politiques en charge de l'éducation, afin qu'ils puissent disposer des éléments nécessaires pour décider des choix à opérer en ce qui concerne l'application (ou non) des rectifications orthographiques de 1990 et l'emploi (ou non) d'une forme d'écriture inclusive. La COLANG a soumis plusieurs versions de tels documents en 2018 et 2019 et a fait, à l'été 2019, des propositions concrètes pour la constitution d'un groupe de travail, dont les travaux ont commencé en 2020.

La collaboratrice scientifique de la DLF a été invitée à faire partie du groupe de travail, nommé EVOLANG, qui s'est réuni à de nombreuses reprises (parfois en sous-groupe) pour travailler sur cet objet entre le 10 juin et le 9 octobre 2020, et a rendu son rapport le 12 octobre 2020. Le groupe de travail a ensuite fourni un complément à ce rapport (dans le cadre de l'évaluation d'une application des rectifications orthographiques de 1990) portant spécifiquement sur l'accent circonflexe. Le rapport a été très bien reçu par les ministres des cantons membres de la CIIP, qui ont décidé d'en appliquer les recommandations. Celles-ci, relativement aux deux points susmentionnés, touchent à la fois les *normes de rédaction* à appliquer dans les nouveaux moyens d'enseignement (documents pour les élèves et documents pour les enseignantes et enseignants) et les *contenus* à enseigner.

Les ministres ont ainsi décidé d'appliquer **les rectifications orthographiques** de 1990 à la fois dans la rédaction des manuels et dans l'enseignement de l'orthographe.

Pour la question de **l'écriture inclusive**, les principes suivants s'appliquent:

- les termes désignant des métiers, des fonctions, des statuts sont utilisés en accord avec le genre de la ou des personnes concernées lorsque le genre de ces personnes est connu;
- les tournures neutres et les formes épiciènes sont privilégiées;
- les doublets et les formes neutralisantes ou collectives peuvent être utilisés sous certaines conditions (entre autres: pas de doublets abrégés, notamment pas de trait d'union ou de point médian, sauf éventuellement dans des tableaux ou légendes; pas du tout de doublets dans les *consignes* pour les élèves);
- l'ordre alphabétique est la règle dans les doublets intégraux (*les enseignantes et les enseignants*) ; il prévaut également dans les tableaux de conjugaison pour les pronoms (*elle, il, on*) ;
- l'accord des adjectifs reste conforme à une approche formelle de la langue qui préconise l'accord au masculin pour les ensembles grammaticalement mixtes.

On soulignera que ces choix recourent très largement ceux qui avaient été adoptés en 2017 lors de la réunion du réseau OPALE, et qui avaient donné lieu à une *Note sur l'écriture inclusive*, disponible à l'adresse https://www.reseau-opale.org/File/26/OPALE_Note_2017_Ecriture_inclusive.pdf.

Par ailleurs, Le discours grammatical doit éviter absolument toute formulation qui pourrait prêter à une interprétation sexiste (« le masculin l'emporte sur le féminin... »); des activités de *sensibilisation* à la problématique doivent être menées en classe, avec des textes authentiques ; l'écriture inclusive ne doit en aucun cas constituer un objet d'évaluation. Enfin, d'autres considérations, non langagières (iconographie, choix des textes, etc.) doivent également veiller à une (re)présentation équilibrée des genres à l'école.

La CIIP a annoncé ces décisions en conférence de presse le 9 juin 2021. Les premiers échos médiatiques ont été plutôt positifs, mais dès l'été une série de protestations contre l'application des rectifications de 1990 a commencé, se concrétisant notamment dans une pétition en ligne (et de nombreuses prises de parole médiatiques) et dans le dépôt de motions dans certains législatifs cantonaux. La CIIP maintient ses positions, mais les remises en cause sur le plan politique sont à prendre au sérieux et un gros travail a été entamé en vue d'améliorer l'explication des principes de l'orthographe rectifiée et de recentrer les débats sur leur véritable objet.

2. Organisation d'une conférence publique à l'invitation de la DLF dans le cadre de la SLFF (par Zoom, le 18 mars 2021)

Après « les francophonies d'Amérique du Nord » en 2018 et « l'Afrique francophone » en 2019, la SLFF en Suisse devait continuer son voyage en francophonie en mettant l'accent sur « les îles francophones » en 2020. Comme les années précédentes, la DLF avait programmé une conférence publique dans ce cadre, cette fois-ci en partenariat avec l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) de l'Université de Neuchâtel. Les deux institutions avaient invité André Thibault, professeur de linguistique à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, et spécialiste du français des Antilles, à venir s'exprimer sur le sujet.

La conférence publique, intitulée « Le français des îles : un air de parenté », prévue le lundi 23 mars 2020 à 18h00 dans la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, avait dû être annulée en 2020, comme beaucoup d'autres manifestations à cette période. Mais André Thibault a accepté de la proposer à nouveau pour l'édition 2021 de la SLFF qui, en Suisse, a repris la thématique prévue pour 2020. La conférence a eu lieu en ligne le 18 mars et a été très appréciée. Les informations pratiques et un résumé figurent sur le site de la DLF; l'enregistrement vidéo de la conférence est proposé sur le site de l'ILCF (visionnement libre).

3. Participation au livret « Dis-moi dix mots » (publication OPALE)

Comme chaque année, la DLF a assuré pour la Suisse la coordination du travail sur le livret des dix mots, projet pris en charge par le réseau OPALE en partie dans le cadre des activités liées à la SLFF. L'édition 2022, *Dis-moi dix mots qui (d)étonnent*, propose dix nouvelles à chute rédigées en priorité pour un public jeune ; elle a été mise en ligne fin 2021 sur le site du ministère de la Culture français et devrait être disponible en version imprimée au début de l'année 2022. L'auteur Olivier May a produit un texte pour chacun des deux mots « suisses », *époustouflant* et *pince-moi*.

4. Rencontre 2021 du réseau OPALE

Prévue au Québec comme en 2020, la Rencontre OPALE n'a de nouveau pas pu avoir lieu sur place. Le colloque scientifique a dû être reporté une fois de plus, et la réunion des organismes s'est tenue en ligne, le 17 novembre, dans une version réduite (3 heures) pour des questions de décalage horaire entre les régions participantes. Les Rencontres dans leur format habituel, en présentiel et avec colloque scientifique, devraient pouvoir recommencer dès l'édition 2022, qui aura lieu en Belgique/Fédération Wallonie-Bruxelles.

5. Divers

- Le Prof. François Grin a été élu au Comité d'Helvetia Latina, institution qui promeut la pluralité culturelle et linguistique dans l'administration fédérale.
- Il poursuit avec un second mandat comme membre du Conseil de direction du Forum Helveticum, une fondation soutenue par la Confédération et qui s'engage en faveur de la compréhension culturelle et linguistique entre les différentes régions de Suisse.
- Il reste membre du Conseil scientifique de l'Observatoire de la langue française de l'OIF et du Comité scientifique de l'Observatoire de la francophonie économique (OFÉ).
- Il fait partie du Conseil scientifique du projet « Dictionnaire des francophones », piloté par le Prof. Bernard Cerquiglini.

Publications de membres de la DLF

Ne sont mentionnées ici que des publications sur des questions en rapport direct avec les champs thématiques de la DLF ; pour les autres publications des membres de la DLF, prière de se reporter à leurs pages personnelles respectives sur Internet.

De Pietro, J.-F., Elmiger, D. & Conti, V., 2021: "Majonäse et ognons. L'école suisse face aux réformes orthographiques de l'allemand et du français", *Cahiers de praxématique* 74/2020. DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.6111>

Grin, F., 2021: "Uniformisation ou pluralité dans l'enseignement supérieur mondialisé: des illusions aux solutions", in J.-C. Bonnissent & P. de Sinety (Dir.), *Pour des sciences en français et dans d'autres langues* (Actes du Colloque OPALE 2019). Paris : Honoré Champion, 105-115.

Grin, F., 2021: "Intercompréhension, éveil aux langues et diversité", in A. Bourgoz, V. Conti, D. Elmiger, M. Roth, V. Sánchez Abchi & M. Wirthner (Dir.), *De la linguistique à la didactique des langues. Dialogues avec Jean-François De Pietro*. Neuchâtel: IRDP, 72-73.

Grin, F., sous presse: "Internationalisation et anglicisation des universités: diagnostic et éléments de stratégie", in C. Tremblay (dir.), *Gouvernance linguistique des universités et établissements d'enseignement supérieur*. Paris: Presses de l'École Polytechnique.